

ICANN70 | Forum virtuel de la communauté – Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et le SSAC  
Mercredi 24 mars 2021 – 14h30 à 16h00 EST

WENDY PROFIT : Bonjour, bienvenue à la réunion conjointe entre le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité et le conseil d'administration de l'ICANN. Je suis Wendy et je vais être gestionnaire de cet appel.

C'est un webinaire Zoom et il s'agit d'une interaction entre les membres du SSAC et les membres du conseil d'administration. Par conséquent les membres de ces deux groupes sont promus panélistes et sont les seuls autorisés à parler.

Veillez noter que les membres du SSAC sont ceux qui sont nommés par le SSAC directement. Pour les panélistes veuillez lever la main sur Zoom pour pouvoir intervenir.

Tous les participants sont sur muet, donc il faut que vous demandiez à intervenir pour activer votre micro. Assurez-vous de mettre sur muet toutes vos notifications. Veuillez aussi noter qu'il faut sélectionner la langue dans laquelle vous allez parler et la langue que vous allez écouter sur Zoom. Et souvenez-vous de parler à un rythme raisonnable pour la transcription et les interprètes.

Le conseil d'administration ne prendra que les questions de l'unité constitutive et l'onglet questions/réponses n'est pas actif.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

L'interprétation pour cette séance se fera en anglais, français, espagnol, arabe, chinois et russe. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous allez parler et que vous allez écouter.

Si vous souhaitez intervenir, levez la main sur Zoom et vous pouvez ainsi répondre dans l'onglet du chat sur Zoom à tous les panélistes.

Tout message envoyé par un panéliste ou participant à un autre participant sera également vu par tous les co-hôtes.

Cette séance inclut la transcription en temps réel, vous pouvez y accéder en cliquant sur l'icône correspondant dans la partie de Zoom. Cette transcription n'est pas officielle.

Veillez vous conformer aux normes de conduites attendues à l'ICANN, vous trouverez un lien correspondant sur le chat de Zoom. Je vais maintenant céder la parole à Maarten Botterman, président du conseil d'administration de l'ICANN.

**MAARTEN BOTTERMAN :** Merci Wendy. Merci aux membres du SSAC de nous avoir rejoints pour cette séance. Il est important non seulement de lire les rapports des uns et des autres mais aussi de se voir en face à face.

Donc pour cette séance, nous avons les liaisons SSAC au conseil d'administration. Merike ?

MERIKE KAEO :

Merci Maarten et merci à mes collègues du conseil d'administration et du SSAC. Je suis très heureuse de pouvoir partager cette séance avec vous et attends avec impatience nos discussions.

L'ordre du jour pour aujourd'hui, du côté du SSAC vous allez présenter les publications récentes ainsi que des travaux en cours. Et après chacune de ces présentations, je vais inviter mes collègues du conseil d'administration à poser des questions, soit pour avoir des précisions ou pour des questions qu'ils pourraient avoir sur ces points. Et les publications récentes que nous avons reçues figurent à l'écran. Certaines d'entre elles ont été publiées il y a quelques jours ou vont l'être sous peu.

SAC116, il s'agit des commentaires du SSAC sur le rapport final de l'équipe de la deuxième révision sur la sécurité, la stabilité et la résilience.

SAC115 : rapport du SSAC sur l'interopérabilité pour traiter la gestion malveillante sur le DNS.

SAC114 commentaires du SSAC sur le projet de rapport final sur les procédures ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO.

Et également le NCAP, projet d'analyse de la collision de noms en cours actuellement au SSAC avec le groupe de travail sur la sécurité de routage.

Sans plus attendre, je vais rentrer dans le vif du sujet et vous céder la parole.

ROD RASMUSSEN:

Merci, merci aux membres du conseil de nous accompagner aujourd'hui. On a beaucoup de travail qui vient d'être publié ces derniers jours et d'autres travaux très importants qu'on a faits depuis la dernière réunion virtuelle de l'ICANN.

On a également des travaux en cours et on aimerait passer du temps avec vous pour les aborder. On attend avec impatience d'avoir une séance interactive avec vous aujourd'hui.

On a ces publications qui sont toutes récentes et on attend avec impatience de vous donner plus de détails parce que ce n'est pas toujours évident, après une simple lecture, de bien comprendre les tenants et les aboutissants de ces publications. Donc il y a beaucoup de choses en cours par rapport aux questions liées à la sécurité et qui préoccupent, en tout cas occupent l'esprit de toute la communauté.

Nous venons de publier un rapport très attendu sur l'utilisation malveillante du DNS, qui est peut-être l'un des premiers travaux que l'on fait en la matière.

Ensuite, la thématique des procédures ultérieures pour les prochaines séries des nouveaux gTLD, on a commencé à aborder cette question du point de vue du SSR et on a beaucoup de commentaires et il serait bon d'avoir une discussion un peu plus approfondie avec le conseil d'administration et la communauté dans son ensemble pour voir comment avancer sur ces deux questions.

Et ensuite on a un travail en cours sur les autres questions.

Alors le premier de ces documents, et je vais le prendre dans l'ordre inverse de celui qui figure à l'écran, c'est celui du rapport SSR2. Donc on va avancer s'il vous plait pour la présentation à l'écran.

Alors, pour vous donner une petite idée, si vous n'avez pas encore eu le temps de lire ce rapport, il s'agit d'une réponse très courte qui va certainement en surprendre plus d'un dans la communauté. C'est un domaine que vous pourriez considérer comme étant fondamental pour le SSAC et qui comporte énormément de choses, beaucoup de thématiques diverses et variées avec des recommandations très spécifiques par rapport à la manière d'aborder toutes ces questions SSR qui ont été évoquées dans le cadre d'efforts réalisés pendant des années par cette équipe de révision SSR.

Alors, je vais vous proposer, plutôt que de se lancer dans une analyse très approfondie de ce document, de se concentrer sur notre soutien vis-à-vis des conclusions derrière ces recommandations. Parce que les recommandations, finalement, c'est le fondement même de ce rapport et c'est ce sur quoi j'aimerais insister.

Les questions qui sont évoquées dans ce rapport SSR2 sont réellement importantes et on devrait les aborder de manière prioritaire et nous, au SSAC, nous nous sommes engagés à travailler avec le conseil d'administration et l'organisation ICANN sur ces aspects individuels. On a des discussions sur la manière dont toutes ces questions pourraient être traitées et là je pense à aller de l'avant pour commencer à réviser ces choses, voir comment les mettre en œuvre, et éventuellement les

approuver, d'une manière ou d'une autre, et que la communauté puisse aider à traiter les choses les plus urgentes.

Et on voulait également au SSAC s'assurer de reconnaître l'énorme travail fait par l'équipe SSR2, l'excellente approche adoptée, qui se fonde sur des indicateurs, une approche utile pour voir comment vous allez pouvoir atteindre les objectifs fixés et pouvoir établir des priorités.

Diapo suivante s'il vous plait.

Alors il y a eu un certain nombre de points qu'on aimerait souligner par rapport à ce document qu'on a diffusé, à savoir que dans le cadre des ressources et des capacités de l'organisation, qu'on puisse mettre en œuvre beaucoup de choses. Et dans ce rapport SSR2, il est bien dit qu'il y a beaucoup de choses à mettre en œuvre. Et il y a des calendriers, puisque les auteurs du rapport essayent d'être réalistes par rapport à la mise en œuvre de toutes ces choses.

Donc il faut essayer de prendre en considération toutes ces choses. Et, à cet égard, on voulait s'assurer de faire part de notre préoccupation par rapport au fait qu'il est important d'établir des priorités par rapport à toutes ces choses à mettre en œuvre. Donc il ne s'agit absolument d'une critique et de dire : il y a beaucoup de choses à faire, non pas du tout, il faut juste être conscient qu'il y a beaucoup de choses à mettre en œuvre.

Ensuite, il y a certains domaines où, à la lumière des commentaires sur le projet initial il y avait, je vous le disais, plusieurs domaines où les membres du SSAC ont adopté plusieurs approches et d'ailleurs on en a

fait part dans notre réponse, et je pense qu'après avoir écouté les différentes réponses de la communauté il y a un retour d'informations par rapport à la manière d'aborder toutes ces questions telles qu'abordées par le SSR2, voir c'est une bonne manière d'aborder les choses ou pas. Et on n'est pas vraiment rentré dans le détail, mais ce sur quoi on insiste c'est qu'il s'agit de questions importantes qu'il faut traiter et qu'on fait de notre mieux pour aider le conseil d'administration et l'organisation dans son ensemble pour établir ces priorités, veiller à la mise en œuvre de toutes ces choses et travailler sur toutes ces questions spécifiques en temps et en heure.

Sur ce, je crois que je vais voir s'il y a des questions ou des précisions que vous aimeriez obtenir par rapport à ce qui vient d'être dit ?

MERIKE KAE0 :

Oui, j'ai vu une question et j'étais en train de taper la réponse ; mais je voulais réitérer que le SSAC donne au conseil d'administration 48 h avant de donner son avis, et ça a été fait avec le SAC 115 et 116. Donc ça n'est pas encore public, mais ils le seront à la fin de la journée aujourd'hui, pour tous ceux qui cherchent ces publications.

Mais je crois, Danko, que vous aviez un commentaire ?

DANKO JEVTOVIC:

Oui, je suis liaison du conseil d'administration auprès de l'équipe de révision, et Kaveh et moi-même sommes également président de l'équipe SSR2 auprès du conseil d'administration.

Tout d'abord merci de toutes ces informations. Et vous avez raison, j'ai été un peu surpris de cette réponse aussi courte, mais les points saillants que je vois ici, c'est la volonté du SSAC de coopérer dans ce processus.

C'était une révision très longue et, d'ailleurs, le conseil d'administration est très reconnaissant vis-à-vis de l'équipe de révision en raison du soutien du SSAC pendant tout ce processus.

Et maintenant il faut que le conseil d'administration fasse son travail par rapport aux recommandations d'ici le 25 juillet, mais la période de commentaires publics est encore ouverte jusqu'à début avril, me semble-t-il.

Donc, le conseil d'administration, à travers son caucus, a passé en revue les 36 recommandations, comme vous le savez ça représente énormément de travail, et bien entendu il faut faire des priorités.

Donc les recommandations sont là, mais on voit également toutes les questions sous-jacentes ou les questions qui sont très importantes par rapport à la stabilité et la sécurité, très importantes aux yeux du conseil d'administration.

Donc j'aimerais poser la question au SSAC, parce que vous avez déclaré dans vos commentaires que vous êtes engagé à soutenir les efforts de l'organisation et de la communauté pour répondre à la révision finale du SSR et fournir les commentaires pertinents. Donc ma question serait la suivante : que pourrait demander le conseil d'administration au SSAC pour ce qui est de la considération de ce rapport final et bien entendu



par rapport à la mise en œuvre des recommandations acceptées du SSR2 ?

Merci.

MERIKE KAEO : Rod, vous voulez répondre ?

ROD RASMUSSEN: Oui, bien sûr. Et merci de cette question, c'est une question très importante Danko. Et d'ailleurs, je la prends comme un début de dialogue.

Il y a plusieurs manières d'y répondre en fait. Il pourrait y avoir un examen plus approfondi de toutes ces questions parce que la période de commentaires publics a été repoussée pour permettre de prendre en considération tout ce qui concernait la mission du SSAC. Donc on pourrait faire cela.

Mais nous, l'approche qu'on aimerait adopter, c'est examiner les questions lorsqu'il y a des questions qui sont posées. Parce qu'il y a certaines recommandations ou thématiques dans ce rapport qui peuvent prêter à beaucoup d'interprétations ou donner lieu à beaucoup de débats. Disons que c'est intéressant et ça pourrait certainement être encore plus intéressant si on pouvait apporter des réponses à des questions spécifiques ou si, dans certains domaines, il serait bon d'avoir d'autres opinions d'experts ou qu'on puisse se concentrer sur une ou deux thématiques à la fois, parce qu'ainsi on pourrait mieux répondre

aux attentes du conseil d'administration et de l'organisation de l'ICANN et réellement y consacrer le temps nécessaire.

Je pense que nous avons une bonne occasion ici de voir comment nous pouvons utiliser les heures de travail des volontaires pour fournir une réponse à la communauté qui pourrait être utile.

Le SSR2 considère qu'il a une mission à mener auprès de l'ICANN et nous voulons tirer le meilleur profit des différentes personnes qui forment cette équipe et répondre à cette responsabilité.

DANKO JEVTOVIC:

Une réponse. Oui, je dirais que c'est très utile, nous vous remercions, et nous vous remercions vraiment pour cette déclaration encourageante.

Et par exemple, je dirais, un des points à propos duquel vous recommandez dans vos recommandations de la SSR2, l'équipe de révision a constaté qu'il n'y avait pas eu de commentaire. Et dans votre rapport, ces recommandations ne sont pas définies de manière spécifique, ne sont pas clairement énoncées. Peut-être que le conseil rencontre ici une difficulté parce que ces recommandations doivent être revues, cela a été dit, mais la question peut être définie depuis différentes perspectives. Donc nous aurons peut-être besoin de davantage d'aides ici.

Peut-être que certaines questions pourront être mieux définies dans le SSR2 et dans les recommandations du SSR2. Mais je dirais qu'en général ce n'est pas facile et je dirais que tout cela est arrivé avant ma

participation à l'ICANN, d'une certaine façon. Et au niveau de la ccNSO, donc il y a des personnes au niveau de SSAC qui participaient déjà à l'époque, mais d'autres qui n'étaient pas encore là au niveau de l'ICANN.

ROD RASMUSSEN:

Merci. Je dirais que tout le monde au sein de l'ICANN essaye de faire de son mieux pour répondre à ces recommandations et les mettre dans leur contexte. Les recommandations de SSR2 également. Il y a des indicateurs qui sont utiles et autres qui permettent de faciliter le SSR3, je l'espère, et j'espère que nous parviendrons à une décision finale.

MERIKE KAE0 :

Je suis dans le caucus de SSR2 et je dirais que j'encourage tous ceux qui ont des apports à faire, des contributions à faire qui pourraient être très utiles pour le SSAC pour avoir un dialogue sur ces thèmes-là. Surtout parce qu'il y a différentes alternatives qui peuvent être appliquées pour les questions de sécurité par exemple, qui dépendent de l'approche que l'on prend. Donc la discussion pourrait être bonne si on prenait compte de tout cela, et intéressante. Donc bravo et je vous remercie.

Je dirais aussi que beaucoup des membres de SSAC appartiennent à différentes parties et donc, comme il y a beaucoup de détails à couvrir et que les temps de commentaires ont été courts, même s'ils ont été prolongés, donc il y a un dialogue qui serait très utile pour nous et très efficace pour notre travail. Voilà.

Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait faire un commentaire sur le rapport SSR2 de SSAC, sur ce rapport final SSR2 du SSAC ?

Bien je ne vois pas de main levée, donc nous allons passer au point suivant, ce sera le SAC 115. Je donne la parole à Rod.

ROD RASMUSSEN:

Je vais donner la parole à Jeff. Donc je vois qu'il y a beaucoup de gens qui participent et je vois que la communauté est présente. Nous allons parler du SAC 115 et nous allons analyser la façon dont ce rapport sur l'utilisation malveillante a été fait.

Nous travaillons sur cette question depuis plus d'un an, nous avons un rapport sur l'utilisation malveillante du DNS et tout ce domaine, il y a d'autres secteurs qui pourraient être également examinés.

Donc ici ce que nous avons voulu analyser c'est la partie de la gestion des abus au niveau de l'adressage dans le DNS.

Donc je dirais qu'après cela nous sommes parvenus à une recommandation dans laquelle nous avons mis en œuvre un dialogue sur le DNS et sur l'utilisation malveillante du système dans son ensemble.

C'est un problème qui est large, je dirais, qui se divise en différentes parties, qui existe depuis des décennies, et donc je dirais que c'est peut-être le moment d'avancer avec la communauté de l'ICANN pour essayer de normaliser cette approche, l'approche à ce problème. Que ce soit tous ensemble ou en fonction de chaque groupe, c'est un problème très

complexe et nous sommes convaincus que le dialogue à ce propos sera très utile.

Nous avons publié une série de notes concernant ce travail et c'est un domaine dans lequel nous devons travailler au niveau des procédures opérationnelles de façon à fournir, à présenter les différentes approches, les différents membres, en tenir compte. Et en même temps nous devons tenir compte de l'avis du SSAC et que tout cela ne soit pas perdu dans ce travail.

Donc ce sont des domaines sur lesquels ce document se penche. Il y a un débat intéressant dont il faudrait tenir compte ici aussi. Il y a beaucoup d'approches différentes pour analyser ce problème et je pense que cela nous aide un petit peu à rentrer dans le problème, à présenter le contexte.

Jeff, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

JEFF BEDSER:

Merci Rod, merci à tous de participer à cet appel. Je vois que je suis arrivé au bon moment.

Bien, comme le titre du document le dit ici, il s'agit de l'interopérabilité. Nous partons du principe que ce réseau des réseaux sur lequel nous travaillons doit faciliter cette réunion et se baser sur une série de principes pour que tout fonctionne en même temps. Et ce document aborde ces questions, l'interopérabilité est quelque chose qui est un espace dans lequel il y a beaucoup d'acteurs avec différentes directives,

différents rôles, les gTLD, les ccTLD, les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre, etc. Et tous ces problèmes qui peuvent surgir dans ces réseaux.

On sait qu'il n'y a pas qu'un seul modèle d'interopérabilité, il s'agit d'un problème qui peut être abordé à travers les problèmes d'utilisation malveillante du DNS, entre autres choses. Nous avons voulu trouver des aspects communs aux problèmes, essayé d'analyser les ressources qui existaient. On parle de résolution des utilisations malveillantes, des responsabilités. Quand je parle de responsabilité, je parle de ceux qui vont prendre la responsabilité de résoudre ces problèmes. Ce sont les parties responsables qui vont assumer la responsabilité pour réduire ces problèmes.

Au niveau de la terminologie aussi, les normes, nous analysons les documents et les preuves qui existent en cas d'utilisation malveillante. Lorsqu'il y a des rapports d'abus qui surgissent nous essayons d'analyser la situation, nous essayons de trouver des preuves, puisque c'est la meilleure façon d'avancer. Parce que finalement on a tous certaines connaissances, mais on sait qu'il y a des utilisations malveillantes qui existent et que cela peut mettre en danger l'écosystème dans son ensemble.

Les systèmes ou les processus d'escalade, les temps raisonnables pour l'action, la disponibilité, la qualité des informations de contact en cas d'utilisation malveillante. Et, bien sûr, s'il y a une partie à contacter, comment le faire pour résoudre le problème qui existe dans l'écosystème.

Donc le système que nous avons proposé pour résoudre ces types de problèmes, nous essayons de travailler aussi avec la communauté pour qu'elle travaille avec nous pour affronter et résoudre dans la mesure du possible ce type de problème dans l'écosystème de l'internet.

Bien, je crois qu'ici on peut parler donc du manque de coordination qui donne lieu à une approche incohérente, à la gestion de l'utilisation malveillante du DNS, et on peut se mettre d'accord pour fournir une clarté en cas de problème, de façon à ce qu'on sache comment mettre en place un système d'escalade face à ce type d'utilisation malveillante et quels sont les facilitateurs, créer cette réponse du facilitateur en cas de problème.

Et l'ICANN a joué ce rôle, un rôle similaire dans d'autres initiatives qui correspondent et qui rentrent dans cette mission. Et donc nous encourageons une interface commune pour ce type de problèmes dans l'écosystème.

Prochaine diapositive.

La recommandation 1. Le SSAC recommande à la communauté de l'ICANN de continuer à travailler ensemble au niveau de la communauté de l'infrastructure du DNS étendu pour trouver des moyens d'examiner et d'améliorer la proposition pour définir un rôle et un cadre de travail en utilisant ce système de facilitateur et le SSAC 115.

Cette communauté doit aussi travailler sur les fournisseurs d'enregistrement de domaines qui appartiennent à la communauté de l'ICANN, les communautés qui sont au-delà de la communauté de

l'ICANN, comme l'infrastructure du DNS et les fournisseurs en ce sens, et les autres organisations qui ont aussi travaillé dans le domaine des abus sur internet. Et SSAC doit reconnaître l'importance et l'occasion qu'il a de créer ces efforts anti-abus.

Je crois que c'était ma dernière diapositive.

ROD RASMUSSEN:

Oui, c'est la dernière. À propos des recommandations, je crois qu'ici c'est important de souligner qu'il y a des points que l'internet doit être un réseau des réseaux interopérables, on a créé des normes qui doivent opérer les unes avec les autres, par exemple les identificateurs et d'autres systèmes qui permettent de reconnaître le trafic et de savoir comment, quel est le format de ce trafic, quel aspect il a.

Et l'idée ici serait de réfléchir et de trouver une manière de traiter les abus, d'interagir les uns avec les autres et de créer des systèmes nous permettant de régler ce type de problèmes. Et les règles que nous avons dans l'espace de nom sont une partie de tout cela, et nous devons résoudre tout cela en trouvant une solution compatible pour l'ensemble de l'écosystème.

Et avec le projet sur la juridiction de l'internet il y a un nouveau manuel de cuisine, je ne sais plus très bien comment ils l'ont intitulé. En tout cas pour préconiser une nouvelle approche par rapport à cette question. Ça c'est une piste, il y en a beaucoup d'autres.



Et parce que l'on a cette conversation au sein de la communauté de l'ICANN elle-même, et on a vu qu'il y a beaucoup de volonté d'aborder cette question, ça montre bien que le fait de traiter cette question c'est compatible dans tout l'écosystème et que l'utilisation malveillante va être traitée par les gens qui doivent traiter cette question, et qu'il faut qu'on ait les capacités nécessaires pour pouvoir aborder toutes ces questions de la meilleure manière.

Je vois que Goran a levé la main. Allez-y.

GORAN MARBY :

Merci beaucoup. Si vous le permettez j'ai quelques questions sur la présentation que vous venez de faire. Peut-être que vous avez déjà répondu à certains de ces points que je vais évoquer.

Alors, par rapport à est-ce qu'il s'agit d'un ajout à une politique potentielle ou bien est-ce que c'est pour remplacer une politique potentielle ?

ROD RASMUSSEN:

Écoutez, il s'agirait plutôt d'un ajout à une politique potentielle. Parce que toute politique dans la sphère de l'ICANN ne se cantonne pas forcément à ce que l'ICANN considère être une politique. Par rapport aux gTLD, peut-être les ccTLD, mais en tout cas les gTLD couvrent une sphère politique mais il y a une grande intersection entre ce que l'ICANN peut faire et il y a un chevauchement entre ce que l'ICANN peut faire et ce que les autres peuvent faire.

Et il y a des politiques au sein de l'organisation ICANN qui vont aborder ces questions, notamment pour ce qui concerne la bonne gestion des questions d'utilisation malveillante des identificateurs eux-mêmes. Et il faut pouvoir répondre conformément à cette série de solutions. Mais encore faut-il que ces solutions soient compatibles avec la manière dont on aborde la grande question de l'utilisation malveillante.

Alors, est-ce que c'est la mission de l'ICANN ? C'est un petit peu ce que soulève notre document.

Donc il s'agit de savoir comment est-ce que l'on peut créer des choses qui relèvent de la mission de l'ICANN et qui soient compatibles avec ce que d'autres gens font. Sachant aussi qu'il y a des chevauchements entre toutes ces choses. Et il y a des implications par rapport aux identificateurs, et ensuite bien d'autres éléments dans tout cet espace.

Donc, vous pouvez imaginer que l'ICANN a un rôle très important à jouer autour de cette table des discussions, mais c'est également le cas de la communauté et du conseil d'administration. En tout cas la communauté et le conseil d'administration à eux seuls ne peuvent pas régler cette question.

GORAN MARBY :

Oui, tout à fait, je comprends tout à fait ce que vous dites et j'écoute avec beaucoup d'intérêts. Mais qu'en est-il de la conformité ? À qui revient ce rôle et quelle est la définition de l'utilisation malveillante ou de l'abus ?

Parce que comme vous le savez, si vous parlez aux membres du GAC, on peut empiéter sur la liberté d'expression. Donc il y a des législations en termes de vie privée et de confidentialité et il y a des implications à tous les niveaux ici.

Mais en tout cas c'est une manière intéressante de trouver des solutions à toutes ces questions.

ROD RASMUSSEN:

Oui, je pense que c'est ce qu'ont soulevé plusieurs de nos membres, aborder cette question de l'interopérabilité. Et je pense que c'est une analogie intéressante, parce qu'on ce modèle multipartite qui a été créé par nous, l'IETF, et d'autres organismes qui voulaient tous traiter tout ce qui surgissait sur l'internet. Et peut-être qu'ici il y a une bonne occasion d'essayer de faire quelque chose si vous pensez à l'aspect interopérable de la gestion de toutes ces choses qui surgissent.

Et je comprends votre question par rapport à la définition de l'utilisation ou de l'abus, on n'essaye pas de définir cela, mais simplement de définir les domaines qui relèvent de la sphère de l'ICANN. On n'a absolument pas essayé de redéfinir les choses, on s'est plutôt concentré sur la manière dont on peut aborder cette thématique.

Mais en fin de compte, vous pouvez penser à l'utilisation malveillante de façon très générale. Vous faites quelque chose qui a un impact sur l'activité de quelqu'un d'autre et qui s'en trouve modifiée. Voilà, d'une manière très générale. Il y a encore beaucoup d'aspects techniques, juridiques, qui s'imbriquent là-dedans mais en fin de compte c'est ça la

définition. Et il faut pouvoir dument notifier les parties impliquées ou concernées ou affectées par l'action d'autres, et ensuite il y a un aspect technique et opérationnel qui peut être fait sans pour autant rentrer dans les détails juridiques de qui est à l'origine ou qui en assume la responsabilité.

Donc il y a des implications juridiques ensuite qui peuvent être traitées par d'autres personnes, parce que ce n'est pas la portée de ce document. La portée de ce document c'est de voir avec qui travailler, comment faire remonter les choses, les problèmes, identifier les différents défis et essayer de les relever. Voilà un petit peu ce qu'on a essayé de réunir dans ce document.

MERIKE KAEO : Est-ce qu'il y a d'autres questions du conseil d'administration ou à l'intention des membres du SSAC ? Becky ?

BECKY BURR: Merci, merci au SSAC de ces informations. Alors, ce ne sera pas une surprise pour vous de l'entendre, parce que je suis sûre que vous l'aurez déjà entendu de la communauté, qu'il y a une préoccupation par rapport au fait que le SSAC s'implique dans une question politique qui est sujette au processus d'élaboration de politique dans la communauté. Et, en l'absence d'une thématique qui aurait trait à la sécurité, la stabilité et la résilience, on a déjà entendu par le passé, qu'un grand nombre de gTLD pourraient être ajoutés au groupe sans pour autant déstabiliser et ça pourrait être fait avec le temps. Donc

certaines de ces questions liées au fait de trouver un juste équilibre entre la valeur des nouveaux gTLD d'un côté et le fait de traiter des questions telles que l'utilisation malveillante du DNS de l'autre, ça, ça fait partie du processus d'élaboration de politique. Ce qui a peut-être amené les membres du groupe de travail sur les procédures ultérieures de faire en sorte que la question de l'utilisation malveillante du DNS soit une question transversale.

Mais donc, ce qui me pousse à faire ce commentaire, c'est parce que je suis curieuse par rapport à toute cette réflexion qui consiste à savoir si ajouter de nouveaux gTLD c'est conforme à la mission de l'ICANN. Et, par rapport à ce qu'on a entendu par le passé, par rapport au fait que l'introduction de nouveaux gTLD ça peut nous amener à une situation qu'on n'a pas connue encore, et que ça n'est pas quelque chose de fondamental par rapport aux questions de stabilité, sécurité et résilience.

MERIKE KAE0 : Oui, alors en fait j'ai l'impression que vous êtes un peu avancé, vous parlez du SAC 114, n'est-ce pas ?

ROD RASMUSSEN: Oui, effectivement.

MERIKE KAE0 : Alors en fait on allait présenter ce document d'abord avant d'avoir la discussion. Rod, comment vous voulez gérer la chose ?

BECKY BARR: Alors, il suffit de retourner en arrière. Donc on continue de parler du SAC 115. Donc on termine l'examen de ce document et ensuite on en viendra au SAC 114, et Becky aura alors l'occasion d'intervenir sur le SAC 114, d'accord ?

MERIKE KAEIO : Alors, y avait-il d'autres commentaires sur spécifiquement la question de l'utilisation malveillante du DNS ?

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup d'avoir évoqué tout cela. Et en fait, j'ai une question très simple. Vous attendez-vous à ce que le conseil d'administration crée un médiateur, disons, qui traite la question de l'utilisation malveillante du DNS ? Ou que pensez-vous que vont être les réactions par rapport à ce document ?

ROD RASMUSSEN: Alors, non, par rapport à votre question spécifique, savoir si la recommandation va donner lieu à cela. Ce qu'on recommande c'est que le conseil d'administration et la communauté participent à cette vaste discussion et avoir un dialogue pour savoir comment s'y prendre pour aborder les choses à l'avenir.

Voilà ce sur quoi on aimerait travailler avec vous.

Si vous pensez par exemple que le programme de l'acceptation universelle s'est le meilleur endroit pour le faire ou si vous pensez que vous avez mis cela en place mais qu'on n'a pas suffisamment contribué à cela, ou s'il y a une participation à d'autres efforts en cours entre certaines parties contractantes – et je pense qu'on a mentionné plusieurs exemples dans le document – l'idée c'est de concentrer notre énergie depuis un an et demi avec la communauté de l'ICANN pour avoir un dialogue un peu plus large et essayer également de faire un travail de sensibilisation auprès d'autres organisations aussi pour voir si on pourrait mettre en place un dialogue encore plus vaste pour travailler sur cette question du caractère interopérable dans la gestion en cours de l'utilisation malveillante du DNS et voir si l'ICANN peut s'intégrer dans cela.

Mais on a essayé de ne pas être trop spécifique. L'idée de ce document c'est plus d'initier un dialogue, mais aussi essayer de décloisonner un petit peu les choses, voir comment est-ce que l'on peut faire en sorte que le monde des opérateurs de registre, bureaux d'enregistrement et espace des noms, parce que les gens disent : oui, oui, mais ça c'est quelque chose qui nous dépasse, ce n'est pas notre travail de régler tout cela, à juste titre.

Toutefois, c'est un problème effectivement beaucoup plus vaste. Donc faisons cela, voyons si l'on peut rassembler autour d'une même table toutes les parties prenantes pour aborder ensemble toutes ces questions. Voilà ce que je pourrais répondre.

AKINORI MAEMURA :                    Merci beaucoup. Je pense que c'est une solution innovante, et je pense que c'est une bonne chose, et nous devons tous y participer.

MERIKE KAE0 :                         Est-ce qu'il y a d'autres questions pour mes collègues du conseil d'administration ?

Bien, je ne vois pas d'autres questions, donc nous allons passer au SAC 114 et nous allons continuer et donner la parole à Rod.

ROD RASMUSSEN:                        Bien, parfait, je vais donc commenter ces diapositives. Il y a beaucoup de choses encore ici. Bien.

Alors le SAC 114 c'est une réponse à la procédure, au rapport final de procédures ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO.

Voyons un petit peu comment ce rapport final a été élaboré. C'est un très, très bon travail d'ailleurs, il faut le dire, ce travail qui a été fait par ce groupe des procédures ultérieures et ils ont fait des recherches approfondies pour élaborer ce rapport. Donc ne critiquez pas trop ce travail sans en tenir compte s'il vous plait.

Bien, alors, nous allons analyser ici... Il y a des questions qui ont été posées, il y a une série de thèmes qui ont fait l'objet de préoccupation, donc nous avons chargé un PDP d'analyser tout cela, il y a eu une série de problèmes qu'il fallait aborder dans les trois premières recommandations.



Donc l'équipe de SubPro était chargée d'analyser cela.

Et il y a eu un dialogue qui a eu lieu au cours de différentes séances avec le groupe de SubPro, il y a eu une interaction qui a eu lieu avec eux pour élaborer ce document. Et nous devons aborder une série de questions, mais il y avait des questions fondamentales ici il y a eu un dialogue entre nous pour voir comment répondre à ces problèmes et donner la parole à la communauté pour participer à cette discussion.

Les présidents des SO et des AC ont assumé cette responsabilité. Je pense que c'est un bon exemple de la façon dont on a analysé ces questions à travers ces discussions. Des questions ont été posées et on y a répondu.

Nous avons analysé cela d'un point de vue SSR seulement, il y a d'autres considérations de type économiques, culturelles, etc., dont nous n'avons pas tenu compte ici et nous n'avons pas fait de commentaires sur ces aspects-là. Nous voulions voir les choses seulement d'un point de vue de SSR et pour étendre et utiliser l'espace de nom. Et on voulait voir dans quelle mesure cela était possible.

Un autre point important ici est la délégation. Parce que finalement, les préoccupations qui ont été exprimées concernaient la possibilité d'ajouter des choses dans la zone et tout doit être opérationnel. Il y a différentes considérations qui doivent être prises en compte sur la façon dont on doit régler certains problèmes liés à l'utilisation. Déléguer aussi. Lorsque ces problèmes surgissent, il faut avoir des réponses. Donc c'est un contexte important ici, de nouveau, dont il faut tenir compte.

Prochaine diapo.

Donc nous avons ici quelques diapos qui vont parler des recommandations plus en profondeur.

Recommandation 1, on voulait analyser l'expansion. Et ici, je dirais que nous avons besoin d'une séance pour parler du plan stratégique et des objectifs stratégiques. Et la meilleure manière, la façon la plus appropriée que nous avons trouvé pour ces objectifs, de définir ces objectifs, je dirais que nous voulions aborder ces points-là du point de vue du SSR et on ne voulait pas ajouter de la complexité à ce système qui est déjà suffisamment complexe. Dans la mesure où on crée d'autres composantes, où on augmente sa taille, il y a des problèmes de capacité, donc il y a des risques d'acceptation aussi qui peuvent surgir dans certains domaines. Et on voulait s'assurer qu'on allait aborder tous ces problèmes.

Un des points en particulier, prochaine diapositive, ce serait lié à la recommandation 2, il s'agit du système racine en lui-même et de l'impact que cela peut avoir sur le DNSSEC, les résolveurs de cache, les candidatures pour certains noms. Est-ce que nous tenons compte de tout cela aussi? Parce que si on réfléchit un peu, à l'époque de la première série de TLD, lorsque la première série a été lancée, les TLD ont été plus longs que ce que l'on pensait et cela a eu des impacts, des résultats inattendus, il a fallu agir. Parce que ces TLD étaient trop longs, donc ce type de problèmes.

En tout cas, ces problèmes particuliers, qui pouvaient surgir, tout ce que nous voulons dire ici c'est que nous avons essayé d'analyser l'ensemble de l'écosystème et de bien comprendre si l'on avait un plan en cas de problème.

Et nous avons eu une réponse assez pratique, puisque c'est dans le cadre de cette discussion, beaucoup de personnes nous ont demandé ce que l'on faisait dans le cas d'utilisation malveillante du DNS, l'équipe du SubPro a aussi analysé ces questions. Alors on a répondu : oui, c'est vrai, et donc il nous faut nous pencher sur ce problème, il faut à tout prix réfléchir.

Et donc pour la prochaine série de gTLD, est-ce qu'on a bien compris tout cela ? Est-ce qu'il y a des meilleures pratiques à mettre en œuvre pour s'assurer que nous n'allons pas avoir à nouveau les mêmes problèmes et les mêmes difficultés, de façon à être prêts.

Et il y avait de bonnes raisons pour cette analyse. Je dirais que la première était la réaction de différentes parties de l'écosystème face au problème d'utilisation malveillante du DNS. Il y a eu une série de cas de TLD pour lesquels il était très difficile de trouver une solution, et certaines des préoccupations faisaient que cela allait avoir un impact sur l'ensemble des TLD, un impact sur la technologie. Il a fallu donc avoir un système de plus en plus sophistiqué pour stopper ce problème. Donc c'est une grave préoccupation. Nous voulons nous assurer que cela fonctionne mais que cela ne bloque pas le reste de l'écosystème et que le reste de l'écosystème ne serait pas mis en danger à cause de ces protections.

Ensuite nous avons les recommandations 4 à 7. Il y a différents points sur lesquels nous avons dû faire des rapports et différentes choses dont il fallait tenir compte. Il y avait un profond désir de mettre en place du matériel pour éduquer les fournisseurs de façon à ce qu'ils puissent affronter les différents défis que l'on avait détectés au niveau de SSAC. Par exemple pour les gens qui n'avaient pas vraiment suffisamment d'expérience au niveau opérationnel.

Nous voulions aussi trouver une série de caractéristiques liées aux séries conflictuelles de façon à faciliter les choses ici aussi. Donc nous avons travaillé sur un projet de NCAP, donc projet sur l'analyse de la collision de noms. Nous avons mis en place une série de normes pour mieux comprendre les risques concernant les collisions potentielles, de façon à ce que ce type de problèmes ne surgissent pas dans la zone.

Et je crois que c'était ma dernière diapositive. Bien. Donc je vais regarder d'abord s'il y a des questions. Je vois la main levée de Goran. Becky, avant de donner la parole à Goran, je voudrais savoir si vous pensez que j'ai répondu à votre question.

BECKY BARR:

Merci. Ma préoccupation est, je pense, une préoccupation qui est celle d'autres personnes.

MERIKE KAEAO :

Goran, je vois que vous avez la main levée.

GORAN MARBY :

Oui, je dirais que c'est ma troisième semaine de réunion de l'ICANN et je suis un peu fatigué, mais on parle donc de la troisième série que l'on va lancer, on parle de l'utilisation malveillante du DNS, mais quand vous parlez de l'utilisation malveillante du DNS j'ai l'impression que vous parlez d'une approche holistique qui n'est pas vraiment ce qui a lieu au sein de l'ICANN.

Par ailleurs, vous pensez que l'ICANN devrait faire davantage quand il s'agit de l'utilisation malveillante du DNS spécifique. Mais je ne comprends pas très bien, parce que je crois que c'est la communauté de l'ICANN qui doit répondre à cela. Quand on parle d'utilisation malveillante du DNS, je me demande pourquoi certains chiffres ici varient ? Il y a une définition qui varie aussi.

Donc on pourrait aussi se mettre d'accord et savoir ce que fait l'ICANN. Vous prenez ici deux choses. Ma question serait : est-ce que vous pensez que dans le cadre de ce travail, quelle serait la définition de l'utilisation malveillante du DNS pour la prochaine série de façon à résoudre tout cela ?

Personnellement j'ai un problème, j'aime beaucoup cette approche holistique. Oui, on sait très bien qu'il y a toute une série de problèmes, de filtres, de spams, etc. il y a différents techniciens avec des programmes qui s'occupent de régler les questions de trafic, etc. Cela comprend différents aspects et donc Rod, je ne comprends pas très bien ici quelle approche vous proposez.

ROD RASMUSSEN: Oui, je comprends bien. Je pense que l'idée c'est de réconcilier ce que l'on a dans le document sur l'utilisation malveillante du DNS et cette approche qui consiste à comprendre l'utilisation malveillante par rapport au TLD, une utilisation malveillante extrêmement élevée par rapport à la série 2012.

Donc lorsqu'on parle d'une approche holistique et lorsqu'on parle du fait de rendre opérationnelles la gestion et l'élaboration de rapports sur les incidents, ce sont deux choses différentes en fait. C'est une série, ou c'est plutôt des problèmes différents par rapport aux sous-espaces de l'utilisation malveillante du DNS où vous avez des mesures que certains des TLD avaient probablement en place pour éviter l'utilisation malveillante de leurs domaines à des fins d'enregistrement malicieux, par exemple.

Mais ça c'est un problème différent. Parce qu'une fois que j'ai quelque chose qui fait l'objet d'une utilisation malveillante, est-ce que le droit par rapport à la communication, etc., il faut s'assurer que cette utilisation malveillante soit dûment traitée. Mais c'est une question différente parce que certains TLD ont des taux très élevés d'enregistrement abusifs.

Donc là on a une autre série d'outils. Certains sont opérationnels, d'autres sont liés à des politiques, à des meilleures pratiques, d'autres donnent lieu à la création d'enregistrements abusifs ou malicieux.

Mais définir l'utilisation malveillante de manière transversale au niveau de toute la communauté, ça peut s'avérer utile. Mais finalement lorsque

vous obtenez un rapport avec plus de 50 % de taux d'utilisation malveillante, ça va déclencher un certain type de comportements dans l'écosystème, et ça, ça ne se fera pas dans le sens des TLD.

Donc c'est une conversation différente que celle des notifications par rapport au SAC115.

Alors, pour revenir au commentaire de Becky, auquel je n'ai pas répondu, je sais que je n'ai pas répondu tout à fait, en tout cas, en profondeur à sa question dans ma présentation, par rapport au niveau de noms qui peuvent être ajoutés à la zone de racine. Et donc la préoccupation que l'on a est la suivante.

Peut-être que cela ne démontre pas un comportement qui pourrait s'avérer problématique jusqu'à ce qu'un gros problème se produise. En d'autres termes, vous avez une capacité assez stable, et ensuite vous avez une capacité qui s'effondre au niveau opérationnel. Et donc la question est de comprendre que ces problèmes se produisent pas forcément dans la zone racine mais du côté des opérations par exemple. Donc il faut pouvoir mieux comprendre cela, c'est réellement important. Et encore une fois, ça nous renvoie au fait de savoir si on applique le même nombre de TLD que dans la série précédente ou si on en rajoute. Parce que si on en rajoute, alors, il faudrait mieux comprendre les choses.

MERIKE KAE0 :

Alors, je vois que la main de Becky est levée. Et peut-être qu'elle pourrait préciser ce qu'elle voulait dire, n'est-ce pas ?

ROD RASMUSSEN: Oui, je bataillais pour répondre à cette question, mais si elle pouvait préciser ce serait mieux.

BECKY BURR: Alors pour être claire, je comprends bien que le SSAC a eu une position qui a été assez cohérente dans le temps par rapport au taux d'ajouts par rapport à la racine. Et je pense qu'il y a eu beaucoup de discussions, mais je ne pense pas que les procédures ultérieures et le groupe sur les procédures ultérieures a envisagé un changement significatif par rapport à cela.

Maintenant, lorsque vous regardez les chiffres par rapport à la sécurité et les abus vis-à-vis de la sécurité, et j'en viens à ma question, quelle est la définition de l'abus ou de l'utilisation malveillante aux yeux du SSAC.

Si on parle de réseaux zombie, de hameçonnage, de spam, etc., de logiciels malveillants, le volume de tout cela semble se réduire, même si les comportements eux, sont à la hausse.

Donc la question serait la suivante : quel est le problème lié à la sécurité et à la stabilité qui est en jeu ici ? Est-ce qu'on parle ici de volume ? Parce que moi j'ai l'impression que ça pourrait être tout à fait indépendant du niveau de domaines de premier niveau. Donc quel est le dommage majeur, en termes de sécurité, dont on parle ici ? Parce que j'ai vraiment du mal à comprendre. Et, pour moi, quand je lis le document SAC114, je n'arrive pas à le voir.



ROD RASMUSSEN:

Alors, vous avez utilisé un terme, je ne me rappelle pas lequel d'ailleurs, mais ça a retenu mon attention. En tout cas vous avez soulevé plusieurs points.

Alors, par rapport à la définition de l'abus ou l'utilisation malveillante, on n'a pas mis en avant de définition spécifique dans le SAC 114 à ce niveau-là. Et on est parti de la définition du principe évoqué dans le contrat, n'est-ce pas, par rapport aux spams, logiciels malveillants, hameçonnage, etc. Mais il n'y a pas de désire particulier de définir ce qu'est l'abus. Donc on s'en tient à ça. On utilise cela comme référence, disons, pour fonder nos commentaires.

Et ensuite, il y a un certain nombre de préoccupations autour de cela. Alors, vous parliez de chiffres, de chiffres qui sont à la baisse, je ne pourrais pas vous dire parce qu'il y a des chiffres à la hausse et d'autres à la baisse, tout ça, ça dépend. Et je pense que Goran en a parlé à l'instant. Il y a des gens qui mesurent d'une façon et d'autres d'une autre façon.

Mais les abus ont évolué avec le temps, il y a un certain type d'abus qui augmentent, d'autres qui se réduisent, mais l'impact est là. Surtout celui des rançons-logiciels. On sait l'énorme impact des rançons-logiciels.

Donc pour en revenir à la discussion autour du fait de savoir si les chiffres sont à la hausse ou à la baisse, je pense que le plus important c'est l'impact de cela, l'impact qui va continuer d'être là. Donc il faut

comprendre l'impact sur les systèmes, les processus que nous gérons. Ça, c'est l'aspect important.

Ensuite, la préoccupation par rapport à l'utilisation malveillante du DNS c'est de bien comprendre pour avancer. En fait de quoi s'agit-il ? Il faut s'assurer qu'on a les bonnes réponses en place pour ne pas être pris de cours lorsque les choses se présentent, lorsqu'on doit gérer un certain type d'abus. Et il est essentiel, avec un opérateur particulier, un TLD particulier, de s'assurer qu'on a les bonnes mesures en place pour s'assurer que le problème ne devienne pas tel que l'acceptation universelle, les TLD ou toute une série de TLD soient mis en danger, et que les gens commencent à dire : non je ne vais pas utiliser ces TLD, et là vous avez toute une série de questions liées à la stabilité qui se pose, parce que vous avez un effet boule de neige qui fait que les gens répondent à une question, ou un problème, un problème grave, dans un domaine et ça, ça a un effet boule de neige sur d'autres domaines.

Donc, conclusion, si vous ne traitez pas les problèmes lorsqu'ils surgissent, vous verrez que ces problèmes ont des répercussions sur d'autres domaines et vous allez devoir résoudre d'autres problèmes à l'avenir.

Voilà, j'espère que je vous ai donné un peu plus d'éléments pour répondre à votre question et que je vous ai donné un peu plus de contexte.

MERIKE KAEO : Alors, Becky, je ne sais pas si vous voulez réagir, ou d'autres collègues souhaitent réagir peut-être ? Et je peux d'ores et déjà vous dire que la séance publique du SSAC va être très vivante, n'est-ce pas ? C'est une bonne chose.

ROD RASMUSSEN: Oui, je voulais dire qu'on soulève toutes ces questions, ou plutôt on a toutes ces préoccupations non pas parce qu'on essaye de rendre l'espace des noms beaucoup plus confus, non, pas du tout. Et je sais qu'il y a eu beaucoup de commentaires un peu partout dans ce sens-là, mais non, l'idée c'est d'aider.

MERIKE KAEO : Oui. Je vois qu'il y a eu un commentaire sur le chat. Et il faudrait que le SSAC insiste là-dessus. Ce que vous dites, ce ne sont pas forcément des nouveautés, mais ce que vous dites par rapport aux mesures, indicateurs et des choses étayées par des informations, c'est peut-être des choses un peu plus nouvelles.

ROD RASMUSSEN: Oui, et l'idée ici c'est de disposer de meilleures données pour prendre de meilleures décisions.

MERIKE KAEO : Alors, je regarde l'heure, nous n'avons plus que 16 minutes et on a encore deux questions à traiter. Donc, à moins que quelqu'un ait une

question urgente à poser, je pense qu'on va passer au NCAP, le projet d'analyse de la collision de noms.

ROD RASMUSSEN: Je crois que c'est Jim qui va nous faire une rapide mise à jour sur les progrès réalisés ces derniers mois. Jim ?

JIM GALVIN: Merci. Avec mon co-président, j'aimerais remercier le conseil d'administration d'avoir pris le temps de venir pour cette réunion conjointe.

Alors, sur cette première diapo que vous voyez ici, rappel rapide, le conseil d'administration de l'ICANN a chargé le SSAC de mener des études pour présenter des données et analyses et points de vue et fournir un avis au conseil d'administration sur la collision de noms. Donc on en est à 25, les membres du groupe de discussion avec des observateurs. Donc c'est un groupe assez étoffé. Et on est 12 ou 13 chaque semaine.

Diapo suivante s'il vous plait.

Donc notre projet. Nous avons réalisé trois études. La première qui travaille sur une bibliographie, nous avons publié un travail sur les nouveaux gTLD dans cette série en particulier, et nous voulions voir un petit peu ce qui avait été fait par les autres. Nous avons complété cela, notre rapport a été publié au mois de juin de l'année dernière.

Et, vu les circonstances, non seulement parce qu'il y a des révisions des collisions de noms, une analyse qui a été faite, mais aussi parce que l'infrastructure de l'internet a changé vu les circonstances dans lesquelles nous vivons, les circonstances dans lesquelles les nouveaux TLD vont apparaître, par conséquent nous devons analyser les choses différemment dans l'étude 2.

Nous avons fait une analyse, nous avons fait cette étude numéro 2, nous avons pris la responsabilité de mettre à jour ce projet, et je vais vous présenter cela dans un petit moment.

Et l'étude 3 visait à analyser les stratégies d'atténuation, les choses qui ont été faites, les choses qui auraient pu être faites, parce qu'il y a déjà plusieurs rapports que l'ICANN a reçus et nous voulions les analyser et voir un petit peu ce que nous pouvions en apprendre et considérer les stratégies d'atténuation et, bien sûr, fournir des conseils, des avis concernant les stratégies futures d'atténuation, de façon à ce que l'on puisse répondre mieux.

Donc il s'agit de voir ce que nous allons faire dans le futur, comment nous allons répondre aux différents problèmes.

Prochaine diapositive.

Donc ce que nous avons fait, nous avons dans étude 2, considéré, reconsidéré certaines affirmations, nous avons analysé certains éléments. Et d'autres publications avaient été faites et le comité technique avait présenté cela au conseil et le conseil devait maintenant en discuter. Et je sais que ça a été fait et que c'est à l'ordre du jour pour

la prochaine réunion de jeudi, la réunion publique de jeudi. Donc je suivrai les résolutions dans ce sens. Et je pense que ces discussions seront utiles.

Nous avons un calendrier, nous avons fourni les bases techniques pour les changements. Je pense que les points importants de ces changements c'est que ça va coûter moins cher en fonction de ce qui a été fait. Nous avons un calendrier de 8 mois que nous avons imaginé. Nous avons espéré qu'au mois de juin 2022 on serait arrivé à une conclusion, mais finalement il y a eu plusieurs mois qui ont été nécessaires pour parvenir à la version finale, et donc nous avons un retard.

Et nous avons choisi quand même de présenter cela au mois de janvier et nous continuons notre analyse. Il s'agit d'une révision de données, de la charte de cette analyse. Avec notre co-président nous sommes en train de mettre en place un processus, une révision détaillée, vu toutes les données que nous avons, comment est-ce que nous pouvons répondre aux questions du conseil ? Et ce projet reste prévu pour le mois de janvier, j'espère que nous pourrions tenir ce délai.

Nous sommes en train de travailler avec nos collègues du secteur de la recherche. Nous avons le soutien du secrétaire d'OCTO pour être sûrs que le rapport de SSAC va tenir compte d'une série d'autres points. Et j'espère que tout cela sera traduit par un soutien et par des ressources, de façon à ce que ce projet continue à avancer.

Nous attendons donc la réunion du mois de juin 2022 pour présenter tout cela, dans 18 mois

Et j'en ai terminé. Merci beaucoup, je suis à votre disposition s'il y a des questions. Je vais regarder dans le chat.

MERIKE KAE0 :

Merci Jim. Je dois dire que nous devons vous remercier pour votre aide et vous avez maintenu le conseil d'administration au courant en permanence. Akinori ? Vous avez la parole.

AKINORI MAEMURA :

Oui, je voulais simplement exprimer mes remerciements pour les efforts que vous avez réalisés. Et, comme vous l'avez dit, lors de la réunion du conseil de demain nous allons aborder ces questions. Cela est à l'ordre du jour. Nous parlerons de l'étude 1 et de l'étude 2 de NCAP. Et donc je vous remercie à nouveau pour cette étude que vous avez reconçue, cette étude 2 qui a été revue pour répondre à nos questions.

Je sais que ça a demandé beaucoup d'efforts supplémentaires pour votre équipe et pour vous tous, donc nous vous remercions à nouveau et j'attends avec impatience les résultats de l'étude 2. Et, de nouveau, je vous remercie pour ces efforts au nom de la communauté.

JIM GALVIN:

Merci beaucoup.

MERIKE KAEO : Est-ce que quelqu'un d'autre a une question à poser ou un commentaire à faire ?

Bien, je ne vois pas de commentaire ni de question. Il nous reste encore 8 minutes pour aborder les questions liées au travail relatif à la sécurité. Allez-y

TIM APRIL : Est-ce que vous m'entendez ?

NON IDENTIFIÉ : Oui, Tim, allez-y.

TIM APRIL: Bien, donc nous avons commencé la charte de notre groupe de travail, ce travail a été reporté. Notre objectif est de créer un document qui explique l'impact sur la sécurité à la communauté de l'ICANN et nous essayons de nous focaliser sur les aspects techniques, mais de permettre d'exprimer tout cela dans un langage compréhensible pour la communauté. Nous voulons parler aussi de l'impact sur le DNS et nous espérons que tout cela pourra être lu par tous ceux qui sont intéressés.

Nous essayons de couvrir les questions de sécurité, les outils qui existent dans le domaine de la sécurité et nous essayons de donner un petit peu le sens d'urgence qui existe concernant les différents problèmes qui pourraient surgir et la façon de les régler.



Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire... Ha, nous avons publié un document et nous devrions publier un document de suivi bientôt.

S'il y a des questions je suis à votre disposition.

MERIKE KAEO :

Merci beaucoup. Je dirais que le SSAC a une approche large concernant l'espace de routage, avec de bonnes réponses et de très bonnes contributions.

Est-ce que vous avez des commentaires à faire ? Est-ce que mes collègues du conseil ont des questions à poser ? Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN:

Merci beaucoup pour votre travail, j'ai vraiment apprécié l'approche constructive que vous avez effectuée. Je crois que certains points doivent être reconnus par le conseil de l'ICANN. Et je dirais que ce travail est difficile. Nous devons aussi faire participer la communauté, même si nous ne sommes pas réunis à un endroit précis.

Une des choses à laquelle je pensais c'est la caractérisation. Je n'ai pas entendu de questions à ce propos, j'aimerais vous demander qu'est-ce qui serait, à votre avis, au niveau de la priorisation, les points les plus importants dont il faudrait tenir compte, si nous devons prioriser certains problèmes. Quels seraient les plus importants ?

Je n'attends pas une réponse parfaite de votre part, mais si on compare l'impact du DNSSEC et l'impact de NCAP ? Je pense que c'est l'avancée

du DNSSEC qui est peut-être plus importantes, mais les recherches supplémentaires pour le NCAP sont aussi importantes, donc j'aimerais connaître votre avis. Merci.

MERIKE KAE0 :

Peut-être que je peux répondre. Certains d'entre vous savent que le SSAC a travaillé à l'origine pour informer le SSAC sur les membres et la façon dont la priorisation fonctionnait, et les conseille dans ce sens.

Donc on peut répondre à cette question avec plusieurs possibilités. Il y a différentes préoccupations, avec différents impacts liés à ces préoccupations, mais je pense que Rod peut répondre à cela et nous parler du travail de SSAC, peut-être en nous donnant un peu de contexte.

ROD RASMUSSEN:

Oui. Je dirais que ce serait une réponse à un problème que nous avons déjà analysé au niveau interne, bien sûr. Et les différents travaux que nous avons réalisés pour voir comment classer les différents problèmes qui pourraient surgir.

Et je pense qu'au niveau des menaces qui existent, je dirais que le risque potentiel le plus élevé et l'impact lié à ce risque nous intéressent. Et il faudrait regarder un petit peu les directives.

Mais c'est difficile de choisir, c'est un petit peu comme si on vous demandait de choisir parmi vos enfants celui que vous préférez.

Je dirais qu'il y a des analyses de risques qui sont nécessaires, qui ont été faites, pour voir quel serait l'impact de certains risques. Nous essayons d'avoir une approche plus générique ou technique concernant ces impacts pour savoir s'ils seront à travers l'internet et la façon dont ils peuvent affecter beaucoup de personnes et provoquer des problèmes de stabilité et détruire aussi certaines infrastructures.

En tant que membres du conseil, il faut aussi considérer l'organisation en elle-même. Ce n'est peut-être pas notre mission. Donc nous, notre préoccupation se centre sur le fait que si un problème A n'est pas correctement résolu il va avoir un impact sur l'organisation en général, sur le modèle multipartite, sur l'aspect technique. Donc nous essayons de prioriser dans notre travail certaines approches, mais nous savons que tout est important ici, qu'il n'y a pas que l'aspect technique qui compte.

Et, sans rentrer trop dans les détails de ces priorités, des priorités en ce qui concerne le SSAC, je dirais que nous n'avons pas une liste de choses que nous devons aborder en premier et en deuxième, mais en général nous essayons de réfléchir à ces questions et d'en parler et d'essayer de résoudre certains des problèmes qui pourraient surgir. Donc on parle des différents types d'attaques, il y a eu des attaques récentes dans l'espace et donc on essaye d'en tenir compte et d'y réfléchir.

MERIKE KAE0 :

C'est l'heure. Donc nous allons faire une dernière déclaration. Quel que soit le thème pour SSAC, il y a beaucoup de risques qui pourraient avoir

des impacts, non seulement techniques, mais d'autres impacts qui devraient être considérés. À votre avis, quels seraient ces impacts.

Je voudrais remercier tout le monde, ça a été une très bonne discussion, je remercie les membres du conseil pour leur intérêt et leurs commentaires et j'espère que nous vous retrouverons demain lors de la réunion ouverte du SSAC.

MAARTEN BOTTERMAN: Nous remercions aussi tous les membres du SSAC qui ont participé à cette réunion.

Merci à tous.

MERIKE KAE0 : Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**